



Roy, Métivier, Roberge Inc.  
SYNDICS



District de: Québec  
No division: 01 – St-Hyacinthe  
No Cour: 750-11-002079-066  
No Dossier: 41-334483

COUR SUPÉRIEURE  
« En matière de faillite et d'insolvabilité »

Dans l'affaire de la faillite de:  
**GESTION 2007 INC.**, personne morale  
légalement constituée, ayant son siège social et sa  
place d'affaires au 5425, boul. Laurier Ouest,  
bureau 102, ST-HYACINTHE (Québec) J2S 3V6  
**DÉBITRICE**

-et-

District de: Québec  
No division: 01 – St-Hyacinthe  
No Cour: 750-11-002080-064  
No Dossier: 41-334484

COUR SUPÉRIEURE  
« En matière de faillite et d'insolvabilité »

Dans l'affaire de la faillite de:  
**GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.**,  
personne morale légalement constituée, ayant son  
siège social et sa place d'affaires au 5425, boul.  
Laurier Ouest, bureau 102, ST-HYACINTHE  
(Québec) J2S 3V6  
**DÉBITRICE**

-et-

District de: Québec  
No division: 01 – St-Hyacinthe  
No Cour: 750-11-002078-068  
No Dossier: 41-334482

COUR SUPÉRIEURE  
« En matière de faillite et d'insolvabilité »

Dans l'affaire de la faillite de:  
**ROCK-ROBERT BILODEAU**, homme  
d'affaires, ayant résidé au 1500, avenue du Golf,  
app. 104, ST-HYACINTHE (Québec) J2S 8V3 et  
maintenant domicilié au 180, rue Coulonge, ST-  
HYACINTHE (Québec) J2S 6W5  
**DÉBITEUR**

**PROCÈS-VERBAL DES PREMIÈRES ASSEMBLÉES DES INSPECTEURS**, tenues à  
l'Hôtel des Seigneurs, salle Yacinte-Delorme, 1200, rue Johnson Ouest, ST-HYACINTHE  
(Québec), le 29<sup>e</sup> jour d'août 2006 à 13h00, sous la présidence de M. Jean Lelièvre, syndic.

SONT PRÉSENTS :

Mme Maryse Labarre, inspectrice;  
Mme Louise Davrau, inspectrice;  
M. André Châtelain, inspecteur;  
M. Robert Parent, inspecteur;  
M. Stephen Toppings, inspecteur;  
Me Sylvain Rigaud, procureur du syndic;  
M. Jean Lelièvre, syndic et président de l'assemblée.

À l'heure susdite, le président de l'assemblée constate que le quorum est atteint, déclare l'assemblée régulièrement constituée et débute l'assemblée.

Il remet aux personnes présentes un ordre du jour, dont chacun prend connaissance, lequel est annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**a) Vente de l'ameublement et de l'équipement de bureau (Gestion 2007 inc.)**

Le syndic informe l'assemblée de l'offre qu'il a reçue pour ces actifs de M. Roger Thibault et/ou une compagnie lui appartenant, au montant de 2,250 \$ plus taxes. Après discussions, les inspecteurs autorisent le syndic à accepter ladite offre et à conclure cette vente.

**b) Continuité des mises en demeure et suivi**

Après discussions, les inspecteurs autorisent le syndic à continuer, par l'entremise de ses procureurs s'il y a lieu, à transmettre les mises en demeure requises, entre autres, pour la perception des sommes dues aux débitrices.

**c) Vente ou liquidation du portefeuille de placements (Gestion 2007 International inc.)**

L'assemblée s'entretient de la façon de procéder pour la liquidation du portefeuille et des placements de cette débitrice.

Après discussions, les inspecteurs demandent au syndic d'aller dans un premier temps par appel d'offres privées, en sollicitant un maximum d'acheteurs potentiels oeuvrant dans un secteur semblable.

Le résultat des offres obtenues devra être soumis aux inspecteurs pour acceptation ou rejet.

***Quant aux points d), e) et f) apparaissant à l'ordre du jour, l'assemblée convient de les reporter à l'horaire d'une prochaine assemblée à être tenue dans les semaines à venir.***

